

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC LYON FOCH, 21 COURS FRANKLIN ROOSEVELT 69006 LYON déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Cécile GARNIER, représentant de la société 2P3MA INVEST S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ M ET MME GARNIER 78 IMPASSE DES GUINDANIERES 69970 MARENNES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
GARNIER ANTOINE	200	200 €
GARNIER MAXIME	200	200 €
GARNIER MARIE	200	200 €
GARNIER LAURENT	10	10 €
GARNIER PIERRE	200	200 €
CG-RE	190	190 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 15 juillet 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

La banque
(Cachet et signature)

Lyonnaise de Banque
21 Cours Franklin Roosevelt
69006 LYON
Tél. 04 37 70 39 47
Fax 04 78 94 62 14

ST. JOHN'S COLLEGE
LIBRARY
ST. JOHN'S COLLEGE
ST. JOHN'S COLLEGE